

Rapport de gestion 2021

**SIE SA
Service Intercommunal
des Énergies**

Chemin de la Gottrause 11
1023 Crissier
021 631 51 11

info@sie.ch - www.sie.ch



Sommaire

Éditorial, mot du Président et du Directeur	3
Portrait de SIE	4-5
Chiffres clés 2021	6-7
GRD, projets Smart Metering et Mise en souterrain des lignes aériennes 50 kV	8-9
Les Moulins de Cossonay, centrale de production hydraulique	10
La production photovoltaïque Du RCP à l'électromobilité	11
TVT et SIE, des synergies communes	12-13
Comptes annuels	14-19

© F.Ducrest / UNIL



Éditorial

*Chère lectrice, cher lecteur,
Cher actionnaire et client de SIE SA,*

Vous avez sous vos yeux la 1^{re} édition du rapport annuel de SIE SA destiné à une distribution publique — un formidable support pour vous présenter plus largement la transformation en cours chez SIE et ses ramifications régionales.

SIE est le fruit d'une longue histoire continuellement renouvelée. Les prémices en sont l'électrification de Renens en 1912, la constitution du service intercommunal en 1935, la création du teleréseau TVT en 1967, l'accès haute tension en 1977, le pilotage smartgrid du réseau en 1985, la constitution en société anonyme en 1998, le rachat du réseau en 2005, enfin, la diversification jusqu'à devenir un énergéticien complet dès 2020. A chacune de ces étapes, SIE a su se réinventer et s'adapter à un monde changeant. Chacune de ces transformations a été un défi pour les équipes en place et l'occasion de redéfinir notre métier. Les compétences techniques et le dynamisme de nos équipes nous permettent de réagir à un environnement en évolution permanente.

Ce changement continue. La catastrophe de Fukushima a accéléré l'arrêt du nucléaire dans l'Europe du Nord ; le réchauffement climatique a mené à la décision de neutraliser nos émissions de CO₂ ; la crise en Ukraine conduit à l'incertitude sur l'approvisionnement en énergie. Ces éléments mènent à une transformation sociétale massive impliquant le passage des combustibles fossiles vers l'électricité et des économies dans la consommation. Ainsi, le développement durable et la transition énergétique sont aujourd'hui incontournables : l'avenir des générations futures dépend de nos résultats dans ces domaines.

SIE reçoit des autorités la mission d'être un instrument de cette évolution. Nous proposons à nos partenaires une palette complète de prestations énergétiques telles que l'autoproduction photovoltaïque, l'optimisation de la consommation, des bornes de recharge

ou la chaleur à distance. SIE investit également dans des infrastructures durables et pérennes – à découvrir en page 11. À travers notre entreprise sœur TVT, nous modernisons le réseau coaxial par de la fibre, moins énergivore et au débit amélioré. Enfin, nous nous préparons à vendre l'énergie en direct, afin d'offrir à nos clients un service intégral.

Nos collaboratrices et collaborateurs s'engagent pleinement dans cette mission. Vous en connaissez peut-être parmi vos proches ou amis, et nous sommes persuadés qu'ils sauront vous décrire avec enthousiasme les transformations en cours.

Toutes ces actions se mènent selon des principes sains de gestion, en gardant en tête la pérennité de l'entreprise et le service aux clients. Ce feuillet démontre que notre projet est non seulement au service de la communauté, mais également techniquement passionnant et économiquement durable.

Jean-François Clément
Président

Christophe Bossel
Directeur



© Rui Rodrigues / photogram

Portrait de SIE

Le Service Intercommunal des Énergies (SIE) est la référence de l'Ouest lausannois pour le développement et l'exploitation des réseaux d'énergie, de mobilité et de communication. Acteur local incontournable, SIE offre aux communes, aux entreprises et aux privés un guichet unique pour tous les projets liés à l'énergie : vente, prestations, transition ou encore énergies renouvelables. SIE accompagne l'essor de la région et apporte également un soutien

aux communes de Chavannes-près-Renens, Renens, Crissier et Écublens pour leur engagement vers un développement durable régional et leur mutation vers la Smart City. Dynamique et autonome, SIE SA allie innovation et efficacité grâce à une culture d'ouverture et de performance ainsi qu'à des investissements et partenariats ciblés. TVT, sa société sœur, est le distributeur multimédia de la région.



Notre Conseil d'administration



© Rui Rodrigues / photogram

De gauche à droite: Patricia Zurcher Maquignaz, Nathalie Jaton, Stéphanie Cacciatore, Michaël Perrin, Christophe Bossel (Directeur), Stéphane Rezso (Secrétaire), Jean-François Clément (Président), Loubna Laabar, Tinetta Maystre, Danièle Petoud, Christian Maeder (Vice-président)

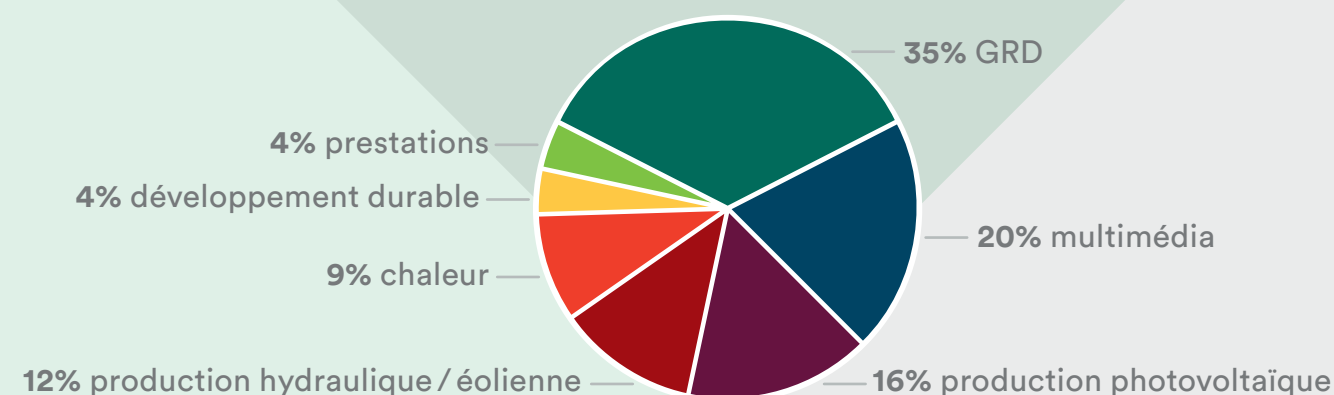
En mars 2021, les citoyens se rendaient aux urnes pour élire leurs nouveaux représentants communaux pour la prochaine législature. Ce nouveau cycle implique des changements au sein du Conseil d'administration SIE.

Si sa composition évolue, la mue engagée par le précédent Conseil est non seulement unanimement soutenue, mais encore plus fortement encouragée.

Notre stratégie 2022-2026 : investir 125 millions de francs en 5 ans dans la région

La stratégie SIE 2022-2026 prolonge les ambitions déjà affichées par l'ancien Conseil d'administration, tout en mettant encore plus l'accent sur les investissements, la diversification énergétique et le renforcement des compétences internes. SIE soutient la construction

de nouveaux quartiers ainsi que les différents projets d'envergure de mobilité douce de l'Ouest lausannois avec un investissement deux fois plus important que ces précédentes années, soit 125 millions de francs.



Notre mission

Réseaux

Développer et exploiter des réseaux électriques et multimédias efficaces et modernes, soutenant le développement économique, régional et durable, tout en visant l'efficacité.

Prestations

Fournir sous sa marque des prestations énergétiques, multimédias, e-mobilité et Smart City innovantes et rentables répondant aux attentes des clients et favorisant la transition énergétique.

Énergie

Investir dans la génération et la distribution régionales d'énergies thermiques et électriques, durables et rentables ; la commercialiser de manière autonome afin d'être un énergéticien visible et complet.

Autorités

Soutenir les communes en tant que guichet unique opérationnel et innovant dans l'énergie, l'éclairage public, le multimédia, le développement durable et la Smart City, par la vente de prestations couvrant l'entier de leurs coûts.

Gestion

Gérer l'entreprise selon des principes économiques performants et durables s'appuyant sur des partenariats et générer un dividende constant, permettant à SIE d'être un acteur régional visible et autonome.

Culture

Agir selon des principes de respect, d'écoute et d'enthousiasme envers les clients, les collaborateurs et les actionnaires.

Chiffres clés

2021

2 sociétés
co-crées
ECUCAD
et GEOOL

Société créée en 1935

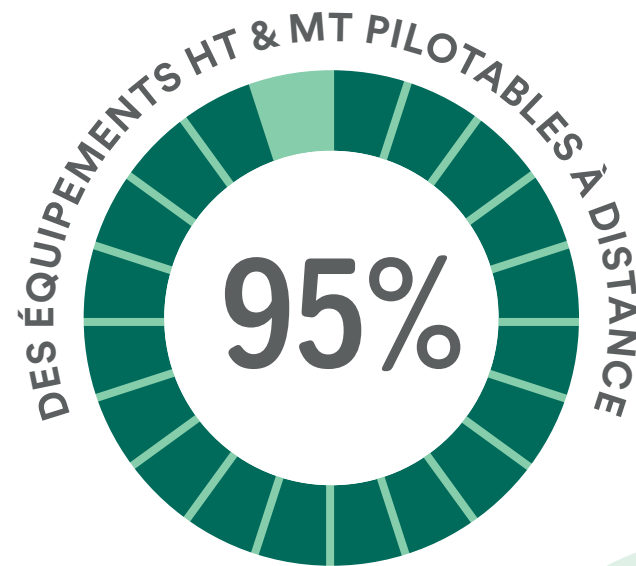
28 800

CLIENTS DESSERVIS



12

COMMUNAUTÉS
D'AUTOCONSOMMATEURS
CRÉÉES



Réseau électrique

THT (125 kV) : 1 poste

HT (52 kV) : 8 postes, 19 km

MT (6,4 kV) : 159 stations, 140 km

BT (0,4 kV) : 458 armoires, 535 km

450 km de réseau multimédia avec TVT



80 collaborateurs SIE
20 collaborateurs TVT
1 organisation commune

2023

réinternalisation
de la
commercialisation
de l'énergie

3

VALEURS-PILIERS

Durabilité

Fiabilité

Proximité

569

opérations de
relevés ou
d'implantation
topographiques
réalisées

⚡ 338,1 GWh acheminés ⚡
14,6 GWh produits ⚡

186

demandes de
raccordements de
nouveaux
consommateurs
ou producteurs
traitées

Nos énergies communes



GRD, projets Smart Metering et Mise en souterrain des lignes aériennes 50 kV



La prestation première de SIE est d'être gestionnaire de réseau de distribution (GRD) de l'Ouest lausannois. Ce rôle occupe d'ailleurs la majorité de nos employés. Grâce à nos quelque 700 kilomètres de réseau câblé, fiable et performant, nous acheminons l'électricité sans interruption aux 28 800 clients de notre territoire, nos quatre communes. Cette responsabilité s'accompagne encore d'un service de maintenance et de dépannage 24 heures/24. Nous sommes également garants de la facturation et du décompte de l'énergie pour nos clients et producteurs — un domaine qui connaît lui aussi de grandes évolutions, la preuve par le Smart Metering.

Smart Metering

Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 élaborée par le Conseil fédéral, des modifications ont été apportées à la loi sur l'approvisionnement en énergie et à son ordonnance (LApEI et OApEI). Il a été décidé que 80% des clients devront être équipés d'un système de comptage intelligent d'ici fin 2027. SIE n'a pas attendu et déploie sur son réseau, depuis 2021, de nouveaux compteurs intelligents, les smart meters. Ils mesurent et enregistrent l'énergie consommée et produite sur une période de 15 minutes. Ils permettront à chaque client d'identifier sa consommation d'électricité et de pouvoir agir sur celle-ci; un moyen concret de faire des économies. De plus, le relevé se faisant à distance, il n'est plus nécessaire d'accueillir un technicien à domicile, mais les clients peuvent les solliciter pour des conseils personnalisés.

Des tests d'intégration menés très tôt, alliés à une stratégie d'approvisionnement adaptée, nous ont permis de bien organiser la logistique et nous sommes confiants de pouvoir

installer l'ensemble des compteurs d'ici la date imposée par le législateur. Au 31 décembre 2021, 5 333 compteurs smart étaient implantés sur notre réseau. Nous planifions d'en installer 4 000 supplémentaires chaque année, jusqu'en 2027. Nous nous sommes aussi réorganisés en interne avec la création d'une nouvelle unité Mesure et gestion de données afin d'être préparés à ce changement technologique.

Nombre de questions accompagnent les nouvelles technologies, par exemple leur rayonnement et leurs données (et c'est normal). Les smart meters choisis n'émettent pas d'ondes, car la transmission des données passe par le réseau basse tension. Enfin, les renseignements récoltés servent uniquement à la facturation et ne sont jamais transmis à des tiers. Elles sont anonymisées et sécurisées.

Mise en souterrain des lignes aériennes 50 kV

Parmi les nombreux chantiers ayant occupés nos équipes en 2021, nous pouvons mentionner un projet initié par l'OFROU. L'Office fédéral des routes mène un vaste chantier d'élargissement de l'échangeur autoroutier de Crissier, ce qui requiert le déplacement de nos lignes aériennes 50kV. Le projet est complexe et nous impose de composer avec de multiples parties prenantes: l'OFROU, les CFF, les Services cantonaux de l'eau et de la forêt, les quatre communes de notre réseau et nombre de propriétaires et associations.

Nos équipes ont mené une étude pour enfouir la totalité des lignes aériennes en une fois, en tirant des câbles souterrains haute tension, dans l'intention de laisser le champ libre en surface pour les travaux. Afin de ne pas freiner les chantiers d'envergure, notre intervention doit se réaliser dans des délais exceptionnellement courts. Le projet a été divisé en quatre secteurs et différents tronçons.

En 2021, deux étapes importantes se sont finalisées. En juin, le tronçon « Ohm-Joule » a débuté et s'achève actuellement avec le microtunnelier sous les voies CFF. En octobre, le deuxième tronçon « Tripode-Ampère » a fait disparaître les pylônes de la rue du Léman, à Renens. Enfin, nous avons obtenu toutes les autorisations pour réaliser les chantiers prévus en 2022. Ce projet permet à nos équipes de démontrer toute leur expertise et au GRD d'accompagner les changements de sa région.

Les Moulins de Cossonay,

centrale de production hydraulique

SIE a racheté, en juillet 2021, la centrale de production hydraulique des Moulins de Cossonay, qui exploite le débit des eaux de la Venoge, une source d'énergie primaire qui tire sa source de la nature au lieu de l'impacter. Cette énergie est exploitée depuis le Moyen Âge pour y produire de l'huile, de la farine et des planches. Comme la Venoge longe la commune d'Écublens, l'énergie produite sera donc de l'énergie régionale de l'Ouest lausannois. Cet investissement est notre contribution, à titre de GRD, à la décarbonation de la production d'énergie nationale; toute l'énergie sera reprise par le fonds Pronovo.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'énergie hydraulique utilise la force de l'eau pour activer une turbine couplée à un générateur. Les rotations de la turbine sont ensuite transformées en électricité. Les Moulins fonctionnent sur le même schéma, en exploitant une différence de hauteur naturelle dans le sillon de la Venoge, une chute de 4,7 mètres pour être précis. Ici, c'est donc le débit de la rivière qui dicte les chiffres de production.

Un engagement supplémentaire

Cette acquisition pose un jalon. Sur un plan stratégique, elle répond à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération ainsi qu'à l'une des missions données par le Conseil d'administration: investir dans des projets régionaux rentables et durables en lien avec l'énergie hydraulique et éolienne d'ici 2026, diversifiant ainsi notre portefeuille de production majoritairement dédié au photovoltaïque. Dans la pratique, les Moulins nous permettent de faire nos premiers pas dans l'hydraulique et de devenir un acteur de l'écologie fluviale. Nous proposerons aux communes, aux entreprises et aux particuliers de l'Ouest lausannois une offre toujours plus importante en énergies durables et locales et encore plus de prestations de transition énergétique. A noter que nous restons ouverts à d'autres partenariats pour de la production hydraulique.



LES MOULINS DE COSSONAY en quelques chiffres

4,7 m de hauteur de chute
3,75 m³ de débit par seconde
150 kW de puissance
0 production de CO₂



AVANT 1494

Moulin à eau traditionnel, propriété de la Maison de Savoie.

XVIII^e

Le Moulin comprend une minoterie, une batteuse à blé, une scierie et une huilerie.

1870

Reconstruction complète des Grands Moulins, avec installation de deux turbines à six tournants.

1907

Modernisation et installation de deux turbines. Production et vente d'électricité.

2013

Rénovation complète par BKW et énergie vendue au fonds Pronovo.

2021

Rachat de la centrale de production hydraulique par SIE.

2035

Fin de la période de subvention.

La production photovoltaïque

En 2017, les Suisses ont voté et adopté un paquet de mesures qui visent à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables ainsi que l'interdiction de construction de nouvelles centrales nucléaires. De même, le pays s'est engagé à respecter l'Accord de Paris et à baisser son empreinte CO₂. SIE suit les engagements politiques et investit massivement dans le photovoltaïque. Deux possibilités s'offrent alors à nous: équiper les toits des privés et les larges toits des fermes dans l'environnement rural du canton de Vaud et en Broie fribourgeoise.

Mais la technologie a ses limites. Si elle se révèle très forte, voire excédentaire en été — en 2025, le photovoltaïque nous permettra d'ailleurs de couvrir l'ensemble de nos besoins en été —, elle reste insuffisante en hiver. Certaines solutions se dessinent pour pallier ce problème: l'énergie excédentaire peut être stockée entre le jour et la nuit en remontant le niveau des barrages pendant la journée et en turbinant la nuit; il serait aussi envisageable de stocker l'énergie dans des batteries sur une courte période; enfin, l'on peut imaginer produire du gaz naturel ou de l'hydrogène par électrolyse puis stocker ce gaz afin de le consommer en hiver.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT AVEC LE PROJET SÉVERY

- **Projet mené en deux phases sur des bâtiments d'exploitation agricole**
- **Surface photovoltaïque totale, 5 100 m²**
- **Production, 1 020 kWh**
- **Puissance, 985 kW**



Du RCP à l'électromobilité

Lors d'une installation photovoltaïque sur le toit d'un immeuble d'habitation, la constitution d'un regroupement pour la consommation propre (RCP) permet aux locataires de bénéficier de leur électricité renouvelable à un tarif préférentiel — une solution plébiscitée.

Le contracting photovoltaïque est une parfaite déclinaison de ce concept, mais c'est SIE qui finance, conceptualise, réalise et assure la maintenance d'installations solaires pour le compte des clients qui lui mettent à disposition des surfaces en toiture. Le quartier de l'Orée, à Crissier, est un parfait exemple de ce type de partenariat. Il garantit aux propriétaires des bâtiments, sur 25 ans, un prix de l'électricité photovoltaïque fixe et plus avantageux que l'énergie soutirée du réseau, ainsi que la gestion du RCP pour plus de 700 logements dont la production annuelle est estimée à 500 000 kWh.

Électromobilité

La forte augmentation de la mobilité électrique est également un défi pour le réseau SIE, car plus de voitures électriques signifie plus d'installations de stations de recharge. Nous installons des bornes publiques sur nos communes ainsi que des bornes privées pour les particuliers et les garages collectifs, avec un système flexible pour l'installation de bornes à la demande sur chaque place de parc. Toujours dans la mobilité, mais cette fois des piétons, rappelons que nous avons la responsabilité de la maintenance de l'éclairage public de nos quatre communes ainsi que la mise en place d'une organisation dédiée pour ces dernières ainsi que pour les particuliers.



TVT et SIE, des synergies communes



© Localarchitecture / Matthieu Gafsou

Le réseau multimédia de l'Ouest lausannois a été créé en 1967 sous l'impulsion du Service Intercommunal des Énergies (SIE) et devient TVT Services SA en 1999. Les deux entreprises font partie du service universel que les communes offrent à leurs citoyens quand ils s'installent sur leur territoire : l'électricité et le multimédia. Si les entités sont séparées, leur collaboration reflète leurs synergies, elles sont multiples.

Le déploiement de la fibre

Anticipant une rupture dans les besoins des clients avec des usages nécessitant simultanéité et qualité, TVT Services SA a fait le choix stratégique du FTTH (*Fiber To The Home*), c'est-à-dire la construction d'un réseau de desserte en fibre optique déployé jusqu'au domicile du client. Les premières installations ont commencé en 2020 par le quartier Oassis et se sont intensifiées en automne 2021. La fibre est un excellent exemple de collaboration entre les deux sociétés : TVT se charge de la partie du design et de la gestion et SIE participe au déploiement de la fibre. À chaque fois que SIE travaille sur un nouveau bâtiment ou rénove des canalisations, TVT en profite pour déployer ses tubes et la fibre. La partie cadastre bénéficie aussi de cette étroite collaboration avec des informations constamment mises à jour. Les compétences se partagent également au niveau des équipes. Certains membres des équipes SIE ont dû se former en particulier aux normes et mesures du télécom. En parallèle, TVT aide le département GRD de SIE à superviser le réseau des stations électriques dont la majorité est déjà pourvue de fibre. En effet, toutes les données de télégestion passent par un réseau spécifique dédié à SIE et géré par TVT.

La smart attitude

Les équipes SIE et TVT collaborent également sur toute la thématique dédiée à la Smart City. TVT se charge de développer les prestations digitales, d'étudier la faisabilité économique et technique, de mettre en place un plan de déploiement afin d'améliorer la communication entre les communes et leurs citoyens et d'optimiser leurs ressources avec des solutions comme l'éclairage intelligent, la gestion du trafic, des panneaux interactifs, le chauffage à distance intelligent, etc. Les équipes SIE prennent le relais pour l'installation, la mise en œuvre et l'exploitation.

Soutien administratif et Espace clients

TVT optimise également toute une partie de sa charge administrative en confiant l'informatique, la facturation, le marketing, les ressources humaines et la comptabilité à SIE. Sur le terrain, à l'écoute des clients, l'Espace clients de TVT, situé à Renens, fait le lien entre le conseil et l'assistance technique sur les communes de Chavannes, Crissier, Écublens et Renens. Dès octobre 2022, le lieu accueillera aussi les clients SIE, en parallèle des clients Sunrise. En effet, fidèle à sa volonté de proposer la meilleure offre multimédia à ses clients, TVT Services a prolongé son partenariat avec Sunrise UPC, débuté il y a 10 ans, en concluant un contrat unique de partenariat de prestations multimédia à long terme.

TVT Technologies et Communications

Fiable, rapide et locale.

La fibre commune

Espace clients TVT
Rue Neuve 5 - Renens
www.tvtservices.ch

Partenaire officiel dans votre région
Sunrise

Comptes annuels

Bilan et compte de résultat au 31 décembre

	2021 kCHF	2020 kCHF		2021 kCHF	2020 kCHF
ACTIF					
Liquidités	9 202	20 465	PRODUITS D'EXPLOITATION		
Créances résultant de livraisons et prestations	10 545	9 065	Chiffre d'affaires net	25 111	23 607
Autres créances à court terme	689	786	Prestations propre activées	4 398	1 482
Stocks et travaux en cours	749	889	Autres produits	3 046	2 381
Comptes de régularisation	1 288	602	Total produits d'exploitation	32 555	27 470
Actifs circulants	22 473	31 807	CHARGES DIRECTES		
Immobilisations financières	6 300	6 300	Matériel et prestations de tiers	-7 977	-5 480
Titres et participations	13 521	11 321	Marge brute opérationnelle	24 578	21 990
Immobilisations corporelles	43 812	38 944	CHARGES OPÉRATIONNELLES		
Immobilisations incorporelles	1 127	7	Charges de personnel	-9 861	-8 294
Actifs immobilisés	64 760	56 572	Autres charges d'exploitation	-3 603	-3 580
TOTAL ACTIF	87 233	88 379	Résultats avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	11 114	10 116
PASSIF			Amortissement et dépréciations	-4 619	-4 097
Dettes d'achats et prestations de services	4 411	3 883	Résultats avant intérêts et impôts (EBIT)	6 495	6 019
Autres dettes à court terme	541	708	Produits financiers	2 018	2 468
Provisions à court terme	311	281	Charges financières	-62	-62
Comptes de régularisation	1 829	1 334	Résultats d'exploitation	8 451	8 425
Engagement à court terme	7 092	6 206	Produits exceptionnels	0	88
Provision à long terme	0	0	Charges exceptionnelles	-1 035	-430
Engagement à long terme	0	0	Impôts sur le bénéfice	-357	-419
Total des fonds étrangers	7 092	6 206	Bénéfice net de l'exercice	7 059	7 664
Capital-actions	2 000	2 000			
Réserve générale	1 000	1 000			
Résultat reporté	70 082	71 509			
Bénéfice de l'exercice	7 059	7 664			
Total des fonds propres	80 141	82 173			
TOTAL PASSIF	87 233	88 379			

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2021 kCHF	2020 kCHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
+/- Bénéfice de l'exercice	7 059	7 664
+ Amortissements immobilisations corporelles	4 619	4 097
+/- Variation des provisions à long terme (LT)	0	0
+/- Variation des provisions à court terme (CT)	30	111
+/- Résultat vente d'immobilisations corporelles	0	-4
Cash-flow	11 708	11 868
<i>Variation des éléments du fonds de roulement</i>		
+/- Variation des créances et des prestations	-1 480	-138
+/- Variation des autres créances à CT	97	143
+/- Variation du stock	139	-410
+/- Variation des actifs de régularisation	-687	281
+/- Variation des dettes d'achats et prestations	528	1 613
+/- Dettes à CT	-167	323
+/- Variation des passifs de régularisation	494	-335
Variations des A/P à court terme	-1 076	1 477
Flux de l'activité d'exploitation	10 632	13 345
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles	-9 484	-4 362
Investissements en immobilisations incorporelles	-1 121	-9
Investissements en immob. financières	-2 200	-385
Désinvestissements d'immob. financières	0	489
Vente d'immobilisations corporelles	0	4
Flux des activités d'investissement	-12 805	-4 263
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution de bénéfice / Dividendes	-9 090	-9 350
Autres activités de financement (Aug./Dim. de capital)	0	0
Flux des activités de financement	-9 090	-9 350
RÉCAPITULATION		
Flux de l'activité d'exploitation	10 632	13 345
Flux de l'activité d'investissements	-12 805	-4 263
Flux de l'activité financement	-9 090	-9 350
Variation des flux	-11 263	-268
Liquidités et apparentés au 1 ^{er} janvier	20 465	20 733
Liquidités et apparentés au 31 décembre	9 202	20 465
Variation des liquidités	-11 263	-268

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

Principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes selon le Code des obligations (art. 957 à 962).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer les valeurs des actifs et des engagements au moment de l'établissement du bilan, mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour assurer la pérennité de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires. Les investissements contiennent des heures activées lorsqu'elles sont réalisées partiellement ou complètement en interne.

Principes d'évaluation

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de correction de valeur individuelle économiquement nécessaire.

Les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition selon la méthode du prix moyen pondéré. Ils sont présentés déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire, conformément à la pratique. Lors du changement de notre système de gestion ERP, les valeurs brutes des immobilisations ont été réévaluées sans impacter la valeur nette présentée au bilan du 31.12.2020. Cette opération n'impacte pas le résultat des comptes présentés.

Information sur certains postes du bilan et du compte de résultat	2021 kCHF	2020 kCHF
Créances résultant de ventes et de prestations:		
Envers des tiers	10 418	8 567
Envers des actionnaires	532	310
Envers une société proche	134	661
Envers une société fille	16	4
./ 5% Ducroire	-555	-477
	10 545	9 065
Titres détenus à long terme		
SIE SA détient 27 756 actions nominatives d'un nominal de CHF 100 de la société Romande Energie Commerce SA, représentant 18.15% du capital-actions de CHF 15 294 200 , sans changement par rapport à 2020.	5 194	5 194
SIE SA détient 5 072 actions nominatives d'un nominal de CHF 25 de la société Romande Energie Holding SA, conventionnées, représentant 0.445% du capital-actions de CHF 28 500 000 , sans changement par rapport à 2020.	5 413	5 413
SIE SA détient 151 actions nominatives d'un nominal de CHF 100 de la société Securelec - Vaud SA, représentant 13.64 % du capital-actions de CHF 110 700 , sans changement par rapport à 2020.	16	16
SIE SA détient 371 312 actions nominatives d'un nominal de CHF 1 de la société SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA, représentant 0.6764% du capital-actions de CHF 54 895 354 , sans changement par rapport à 2020.	373	373
	10 996	10 996

Information sur certains postes du bilan et du compte de résultat	2021 kCHF	2020 kCHF
Participations		
SIE SA détient 325 actions nominatives d'un nominal de CHF 1 000 de la société Cricad Energies SA, représentant 25% des droits de vote et du capital-actions de CHF 1 300 000. *	325	325
SIE SA détient 20 000 actions nominatives d'un nominal de CHF 100 de la société ECUCAD SA, représentant 50% des droits de vote et du capital-actions de CHF 4 000'000	2 200	0
	2 525	325
Dettes d'achats et de prestations de services		
Fournisseurs tiers	4 038	3 631
Fournisseurs actionnaires	3	5
Fournisseurs sociétés proches	173	179
Fournisseurs sociétés filles	197	68
	4 411	3 883
Produits exceptionnels		
Produit de vente d'immobilisations	0	4
Assurance RC entreprise - Participation aux excédents 2015-2019	0	7
Refacturation frais étude, suite abandon créance client	0	63
Refacturation à RE erreur sur convention M2M (Natel Data Remote)	0	14
	0	88
Charges exceptionnelles		
CIP - Versement réserves de cotisations employeurs	1 035	430
	1 035	430

Autres indications prescrites par la loi	2021	2020
SIE SA, Service Intercommunal des Énergies Le siège de l'entreprise se trouve à Crissier		
Nombre de collaborateurs à plein temps au 31 décembre (en EPT)	76.3	65.6
Réserves de cotisations employeurs Montants à disposition auprès de la CIP (en kCHF)	5 575	4 540

La loi sur la prévoyance professionnelle offre la possibilité aux employeurs affiliés à une caisse de pension de créer une réserve au sein d'une institution. Une telle réserve permet à l'employeur de verser de manière anticipée les cotisations mises à sa charge par les Statuts et le Règlement de prévoyance. Dans sa séance du 7 décembre 2017, le Conseil d'administration de la CIP a admis que les employeurs affiliés qui le souhaitent peuvent constituer une réserve de cotisations. Les versements effectués par SIE SA depuis 2017 ont permis de constituer une réserve de cotisation égale à environ 5 ans de cotisations.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

2021
kCHF

Montant à disposition de l'assemblée générale des actionnaires

Résultat reporté au 1 ^{er} janvier	70 083
Bénéfice de l'exercice	7 058
	77 141

Emploi du bénéfice au bilan

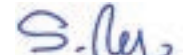
Dividende de CHF 15 par action	3 000
Dividende extraordinaire de CHF 20 par action	4 000
Report à nouveau	70 141
	77 141

En cas d'acceptation de cette proposition par l'assemblée générale, le dividende, sous déduction de l'impôt anticipé de 35%, sera payable à partir du 24 juin 2022.

Au nom du Conseil d'administration

J.-F. Clément
Le Président

S. Rezso
Le Secrétaire

RÉPARTITION DES ACTIONS

Actionnaires	Nbre d'actions	%	Valeur nominale de l'action en CHF	Capital-actions Total CHF
Chavannes-près-Renens	5 500	2.75	10	55 000
Crissier	47 380	23.69	10	473 800
Écublens	73 560	36.78	10	735 600
Renens	73 560	36.78	10	735 600
TOTAL	200 000	100.00	10	2 000 000

Rapport de l'organe de révision de révision

BDO

Tél. +41 21 310 23 23
Fax +41 21 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metto - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de

SIE SA, Service intercommunal de l'électricité, Crissier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de SIE SA, Service intercommunal de l'électricité pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 4 mai 2022

BDO SA



pp Valmir Maxhosaj
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



pp Valérie Kappeler
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels
Proposition concernant l'emploi du bénéfice

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



**SIE SA
Service Intercommunal
des Énergies**

Chemin de la Gottrause 11
1023 Crissier
021 631 51 11

info@sie.ch - www.sie.ch